



Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB 31.03.2022
Date d'échéance prévue: 30.04.2022
Numéro de publication: UP04-0000004057

Entité de publication

Vision Globale Conseils et Gestion en Assurances et Prévoyance SA, Chemin de la Gravière 6, 1225
Chêne-Bourg

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de Vision Globale Conseils et Gestion en Assurances et Prévoyance SA

Organisation concernée:

Vision Globale Conseils et Gestion en Assurances et Prévoyance SA
CHE-110.503.421
chemin de la Gravière 6
1227 Les Acacias

Indications concernant l'assemblée générale:

22.04.2022, 10:00 heures, Etude MERKT [&] associés, 15, rue Général-Dufour, 1204
Genève (mais application de l'art. 27 al. 1 de l'Ordonnance COVID-3).

Texte d'invitation/ordre du jour:

**Convocation de l'Assemblée générale ordinaire de Vision Globale Conseils et
Gestion en Assurances et Prévoyance SA**

Les actionnaires de la susnommée sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra exclusivement par la voie écrite, en conformité avec l'art. 27 al. 1 let. a de l'Ordonnance 3 COVID-19 du 19 juin 2020, sous les auspices du Conseil d'administration, domicilié en l'Etude Merkt [&] associés, 15, rue Général-Dufour, 1204 Genève. Les bulletins de vote et les pièces justificatives utiles doivent être demandés par email à l'adresse AG@merkt.ch puis renvoyés à cette adresse et envoyés par pli postal dans le délai de vote impartit, soit d'ici au 18 avril 2022 12h00, le dépouillement étant opéré le 22 avril 2022 à 10h00. La teneur de l'art. 690 CO est rappelée.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 8 juin 2021.
2. Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2021.
3. Délibérations puis votations sur les conclusions desdits rapports (Le Conseil d'administration propose d'approuver les comptes et rapports précités).
4. Vote sur la décharge pour l'exercice 2021 (Le Conseil d'administration propose d'octroyer une pleine décharge au Conseil d'administration pour l'exercice 2021).

5. Emploi du résultat au bilan (Le Conseil d'administration propose de procéder comme pour les exercices précédents).
6. Nomination au conseil d'administration de Vincent DEPIERRE, « comme président, avec signature individuelle » (Le Conseil d'administration propose de ne pas voter cette proposition, à la supposer valable).
7. Nomination au conseil d'administration de Joël DERMIGNY, « comme président, avec signature collective à deux » (Le Conseil d'administration propose de ne pas voter cette proposition, à la supposer valable).
8. Révocation des administrateurs Pierre RETORD et Olivier GAVILLET (Le Conseil d'administration propose de ne pas voter cette proposition, à la supposer valable).
9. Élection du Conseil d'administration (Le Conseil d'administration propose de reconduire le Conseil d'administration dans sa composition actuelle).

Remarques juridiques complémentaires:

L'assemblée se tiendra en conformité avec l'art. 27 al. 1 let. a de l'Ordonnance 3 COVID-19 du 19 juin 2020.

Remarques:

La teneur de l'art. 690 CO est rappelée.

Convocation de l'Assemblée générale ordinaire de Vision Globale Conseils et Gestion en Assurances et Prévoyance SA

Les actionnaires de la susnommée sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra exclusivement par la voie écrite, en conformité avec l'art. 27 al. 1 let. a de l'Ordonnance 3 COVID-19 du 19 juin 2020, sous les auspices du Conseil d'administration, domicilié en l'Etude Merkt [&] associés, 15, rue Général-Dufour, 1204 Genève. Les bulletins de vote et les pièces justificatives utiles doivent être demandés par email à l'adresse AG@merkt.ch puis renvoyés à cette adresse et envoyés par pli postal dans le délai de vote imparti, soit d'ici au 18 avril 2022 12h00, le dépouillement étant opéré le 22 avril 2022 à 10h00. La teneur de l'art. 690 CO est rappelée.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 8 juin 2021.
2. Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2021.
3. Délibérations puis votations sur les conclusions desdits rapports.
Le Conseil d'administration propose d'approuver les comptes et rapports précités.
4. Vote sur la décharge pour l'exercice 2021
Le Conseil d'administration propose d'octroyer une pleine décharge au Conseil d'administration pour l'exercice 2021.
5. Emploi du résultat au bilan.
Le Conseil d'administration propose de procéder comme pour les exercices précédents.
6. Nomination au conseil d'administration de Vincent DEPIERRE, « comme président, avec signature individuelle ».
Le Conseil d'administration propose de ne pas voter cette proposition, à la supposer valable.
7. Nomination au conseil d'administration de Joël DERMIGNY, « comme président, avec signature collective à deux ».
Le Conseil d'administration propose de ne pas voter cette proposition, à la supposer valable.
8. Révocation des administrateurs Pierre RETORD et Olivier GAVILLET.
Le Conseil d'administration propose de ne pas voter cette proposition.
9. Élection du Conseil d'administration.
Le Conseil d'administration propose de reconduire le Conseil d'administration dans sa composition actuelle.